



PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires

VIGILANCE SÉCHERESSE



RESTRICTIONS & USAGES

PARTICULIERS

COLLECTIVITÉS

PROFESSIONNELS

AGRICULTEURS

Conception : DDT49 - Septembre 2025 / Images : Flaticon.com



Plus d'informations sur www.maine-et-loire.gouv.fr
rubrique Action de l'État / Environnement, eau, ... / Eau et milieux aquatiques
ou via le code : mtect.fr/506

   @Prefet49





VIGILANCE SÉCHERESSE



PARTICULIERS

USAGES AUTORISÉS

Selon les règles de bon usage d'économie d'eau



Arrosage des jardins
potagers



Lavage des véhicules à
domicile ou en installations
professionnelles



Arrosage des espaces
arborés et massifs
de fleurs



Nettoyage des façades,
toitures et autres surfaces
imperméabilisées



Arrosage des pelouses



Remplissage et vidange
des piscines

Conception : DDT49 - Septembre 2025 / Images : Flaticon.com

L'intégralité des restrictions est détaillée dans l'arrêté en vigueur.



Plus d'informations sur www.maine-et-loire.gouv.fr
rubrique Action de l'État / Environnement, eau, ... / Eau et milieux aquatiques
ou via le code : mtect.fr/506

@Prefet49

Soyons
écocitoyens
Préserons
la ressource
en eau !



VIGILANCE SÉCHERESSE



COLLECTIVITÉS

USAGES AUTORISÉS

Selon les règles de bon usage d'économie d'eau



Arrosage des espaces
arborés et massifs
de fleurs



Nettoyage des trottoirs
et voiries



Arrosage des pelouses et
des terrains de sport



Remplissage et vidange
des piscines à usage
collectif



Alimentation des
fontaines publiques et
privées d'ornement



Manceuvres d'ouvrage sur
les cours d'eau et plans
d'eau connectés

Conception : DDT49 - Septembre 2025 / Images : Flaticon.com

L'intégralité des restrictions est détaillée dans l'arrêté en vigueur.



Plus d'informations sur www.maine-et-loire.gouv.fr
rubrique Action de l'État / Environnement, eau, ... / Eau et milieux aquatiques
ou via le code : mtect.fr/506

@Prefet49

Soyons
écocitoyens
Préserons
la ressource
en eau !



VIGILANCE SÉCHERESSE



PROFESSIONNELS

USAGES AUTORISÉS

Selon les règles de bon usage d'économie d'eau



Arrosage des pelouses



Stations de lavage des
véhicules



Arrosage des terrains de
sport et d'activités
équestres



Arrosage des espaces
arborés et des massifs
de fleurs



Arrosage des golfs



Nettoyage des surfaces
imperméabilisées : façades,
toitures ...

Conception : DDT49 - Septembre 2025 / Images : Flaticon.com

L'intégralité des restrictions est détaillée dans l'arrêté en vigueur.



Plus d'informations sur www.maine-et-loire.gouv.fr
rubrique Action de l'État / Environnement, eau, ... / Eau et milieux aquatiques
ou via le code : mtect.fr/506

@Prefet49

Soyons
écocitoyens
Préserons
la ressource
en eau !



VIGILANCE SÉCHERESSE



AGRICULTEURS

USAGES AUTORISÉS

Selon les règles de bon usage d'économie d'eau



Irrigation par aspersion
des grandes cultures,
prairies, vergers ...



Arrosage en arboriculture



Arrosage en horticulture
et pépinière (récupération
des eaux, goutte à goutte, ...)



Nettoyage voiries, façades
toitures et autres surfaces
imperméabilisées



Arrosage en maraîchage
(semences potagères, plants
maraîchers, petits fruits)



Manœuvres d'ouvrage sur
les cours d'eau et plans
d'eau connectés

Conception : DDT49 - Septembre 2025 / Images : Flaticon.com

L'intégralité des restrictions est détaillée dans l'arrêté en vigueur.



Plus d'informations sur www.maine-et-loire.gouv.fr
rubrique Action de l'État / Environnement, eau, ... / Eau et milieux aquatiques
ou via le code : mTECT.fr/506

@Prefet49

Soyons
écocitoyens
Préserons
la ressource
en eau !